

**SOCIAL.** L'Association de l'aide familiale populaire (AAFP) accompagne 1 400 personnes par an à Cherbourg

## « L'objectif de 2024, c'est de recruter 20 personnes »



→ Julie Lucas (5<sup>e</sup> à droite), entourée d'une partie de son équipe, est revenue vivre à Cherbourg en 2016 en intégrant l'AAFP, en tant qu'assistante de secteur. Elle a été promue responsable de secteur en 2017 et a repris les rênes de l'association en octobre 2022. Elle rencontre tous les deux mois le conseil d'administration présidé par Sébastien Heurtevent.

### INTERVIEW

**Julie Lucas**

Directrice de l'Association de l'aide familiale populaire (AAFP)

**Vous êtes à la tête d'une association historique de Cherbourg, pouvez-vous nous retracer rapidement sa naissance et son développement ?**

L'AAFP, association de loi 1901 à but non lucratif, est née en 1945, au départ pour soutenir les veuves de guerre, avec un service d'aide à la parentalité. Puis l'aide à domicile s'est développée dans les années 2000 auprès des personnes âgées, en perte d'autonomie, en situation de handicap : lever et coucher, habillage, toilette, mobilité, repas... En 2016, l'AAFP a repris Domi'kid (NDLR : garde d'enfants au

domicile des parents) car la dame qui la gérait est partie en retraite, on a gardé tous les employés. Et enfin, la même année, un service confort a été ajouté : entretien de la maison, linge, courses, préparation des repas, démarches administratives... Notre public va ainsi de la naissance à la fin de vie : on fait tout le chemin !

**Quel est le rayonnement de l'AAFP, et existe-t-il des aides financières pour les personnes qui font appel à vos services ?**

On intervient dans les cinq communes déléguées de Cherbourg-en-Cotentin, auprès de 1 400 personnes par an. On est la seule association d'aide à domicile de la ville qui permet de bénéficier d'un financement de la CAF (Caisse d'allocations familiales). Selon la situation de la personne, notamment ses ressources, elle

peut demander plusieurs types d'aide : du Département, caisse de retraite, allocation personnalisée à l'autonomie, allocation aux adultes handicapés, mutuelle ou autre société d'assistance sur une durée déterminée. Notre association étant agréée par l'Etat, les bénéficiaires peuvent également obtenir une réduction ou un crédit d'impôt allant jusqu'à 50 % des sommes versées.

**Quel est votre objectif, cette année ?**

On réunit 110 salariés, on a été un peu plus nombreux par le passé, et on aimerait être plus nombreux en fin d'année. L'objectif de 2024, c'est de recruter une vingtaine de personnes. D'une part, 5 TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale), qui aident les familles avec enfant(s) à faire face à des événements exceptionnels ou à des difficultés

passagères en apportant un soutien logistique, éducatif et psychologique dans les actes courants de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants. D'autre part, 15 assistantes de vie, qui interviennent auprès des personnes ne pouvant plus faire en totale autonomie ou auprès de personnes rencontrant des soucis ponctuels. Ces aides à domicile aident à accomplir tout ou partie des actes de la vie quotidienne : ménage, garde d'enfants, aide à la personne...

**Vous êtes dans un domaine d'activité avec des « métiers en tension », où l'on manque de personnels... Comment faire pour séduire ?**

On propose au choix des temps partiels, des temps complets... même des gens à la retraite peuvent venir travailler pour nous, ça leur fait un complément. On développe

des formations, il y a donc des possibilités d'évolution. C'est le sens du fonctionnement de notre structure : on ne cherche pas à faire de l'argent, mais à assurer une certaine qualité de vie au travail pour nos employés, ce qui permet aussi de les fidéliser.

On met en place des projets en lien avec le bien-être au travail, mais aussi des petites actions qui forment et dynamisent l'esprit d'équipe : arbre de Noël, repas avec le CSE, journée p'tit mache, pique-nique, etc. C'est un métier passion qui a un sens, on est dans l'humain. Grâce au travail de nos salariés, les gens peuvent rester vivre à leur domicile.

**Propos recueillis par Nicolas LEPIGEON**

► L'AAFP est située au 14, rue Paul-Doumer à Cherbourg. Site : [aafp-cherbourg.com](http://aafp-cherbourg.com). Pour postuler à un emploi, tél. 02 33 53 71 75 ; e-mail : [rh@aafp50.fr](mailto:rh@aafp50.fr).

## 110 salariées

C'est l'effectif actuel de l'AAFP à Cherbourg... avec aucun homme ! « On aimerait bien en recruter, pourtant... » Il y a 10 administratifs, 23 TISF (Technicien de l'intervention sociale et familiale), et donc près de 80 auxiliaires de vie et aides à domicile.

**Netto** 02 33 43 30 99  
Saint-Vaast-la-Hougue

Recherche

**RESPONSABLE DE MAGASIN H/F**  
CDI temps complet

Envoyez votre CV et lettre de motivation [pdv04107@mousquetaires.com](mailto:pdv04107@mousquetaires.com)

**OSIS**

Vidange de toutes fosses  
Débouchage de canalisations  
Nettoyage industriel  
Location de bennes et citernes

TOURLAVILLE - 02 33 22 03 39  
<https://agence.sarp-assainissement.fr/214-sarp-normandie-cherbourg>

### TRANSPORT

## Des ferries supplémentaires sur Cherbourg ces prochains jours

Entre le mardi 9 et le samedi 13 janvier, le trafic maritime de passagers et de véhicules sera impossible entre Ouistreham (Calvados) et Portsmouth (Royaume-Uni). La compagnie Brittany Ferries n'assurera pas pendant cette période les trois rotations journalières vers le Royaume-Uni. Dans le détail, le dernier départ possible à Ouistreham est fixé à 8 h 30, lundi 8 janvier. Les traversées vers les côtes anglaises reprendront le samedi 13 janvier à 13 h 30. Dans le sens inverse, de Portsmouth à Ouistreham, la ligne est interrompue entre le dimanche 7 janvier à 23 heures et le vendredi 12 janvier à 22 heures. La Brittany Ferries explique que, comme l'année dernière à la même époque, cette interruption est due « à la maintenance des bateaux. » Pendant les quatre jours, « les départs sont donc assurés depuis Cherbourg ».

### SANTÉ

## Le dispositif d'infirmier relais va être déployé en Normandie

Sur la base des propositions formulées lors des ateliers du Conseil national de la Refondation (CNR), l'Agence régionale de santé Normandie a annoncé les 6 lauréats retenus pour le déploiement d'infirmiers relais sur son territoire : DAC Eure Ouest, DAC Dieppe, DAC Orne, DAC Centre Manche, CPTS Eure-Seine et CPTS Caen-Couronne. Ce dispositif d'infirmier relais vise à constituer une solution complémentaire de suivi pour les patients, dans le cadre d'un parcours de soins structuré par les professionnels de santé de terrain. Ainsi, l'infirmier relais assure les trois missions suivantes : conseil et suivi du patient par le biais de quatre bilans annuels ; relais dans la prise en charge avec d'autres professionnels de santé en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé ; assistance en cas de déstabilisation de la situation ou de la pathologie afin d'orienter la personne vers une consultation de soin non programmé sur demande du patient.